

LES PORTS DE PLAISANCE

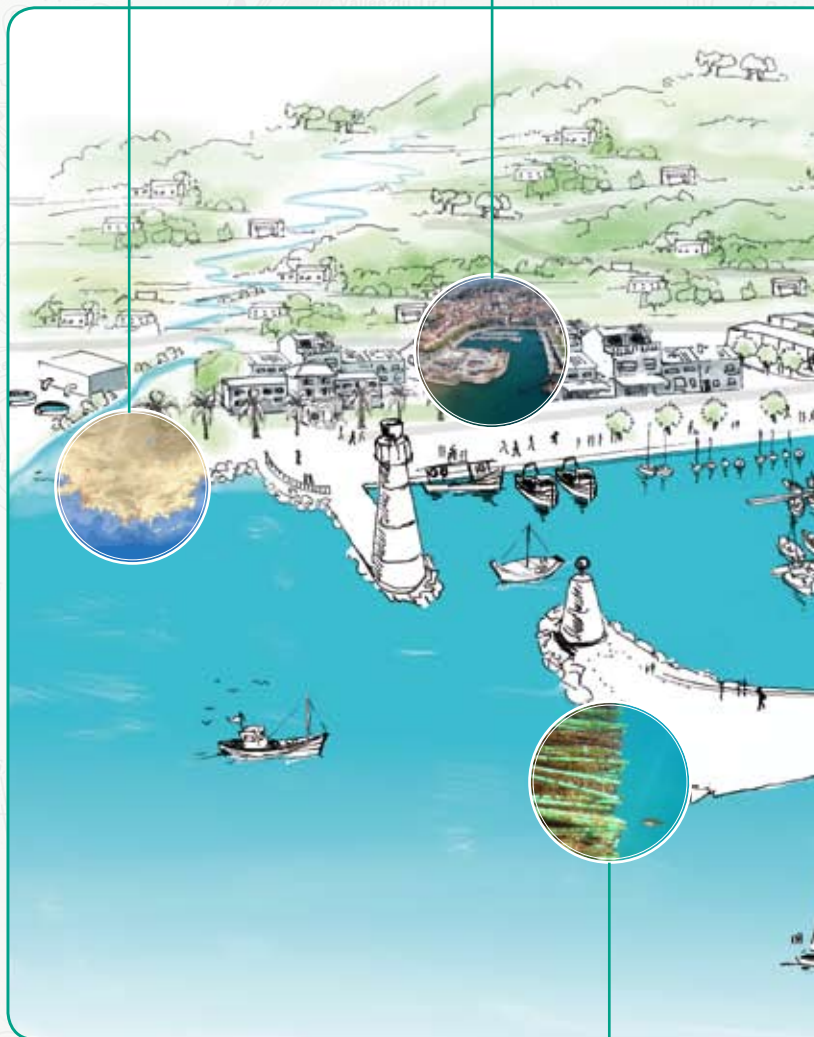
Cap sur ...



SOMMAIRE

Un littoral façonné
par les ports [p. 6](#)

Un littoral, des ports... [p. 4](#)



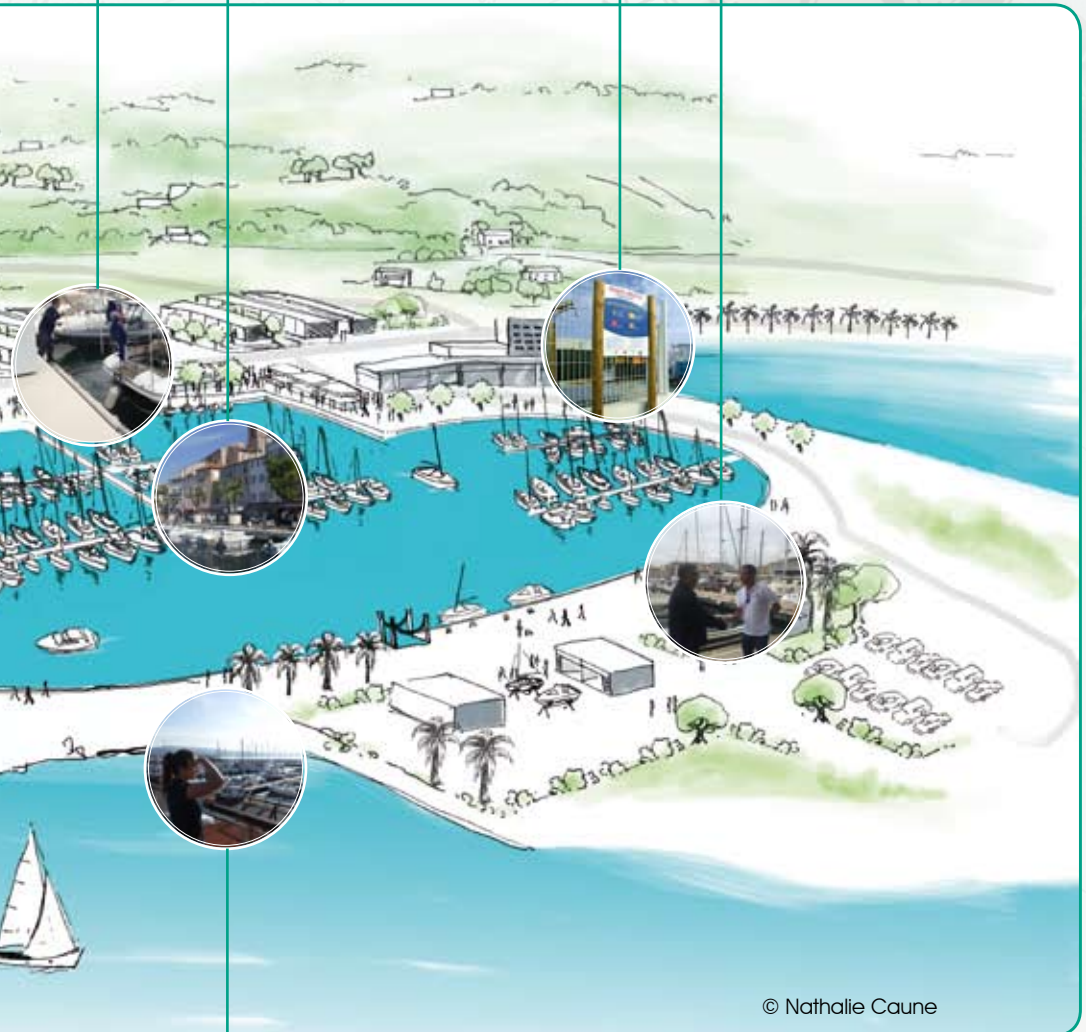
Un lieu de reconquête
de la biodiversité [p. 26](#)

Une gestion intégrant les enjeux environnementaux [p. 22](#)

Des navires et des hommes [p. 8](#)

De parking à bateaux à équipement stratégique [p. 12](#)

Être acteur dans la gestion de son port de plaisance [p. 28](#)



Et demain ? [p. 30](#)

UN LITTORAL, DES PORTS ...

Ce livret vous propose de partir à la découverte des ports de plaisance du littoral : les infrastructures, les services présents, mais aussi les hommes et les femmes qui font vivre les ports de plaisance, portes d'entrée du territoire.

UN LITTORAL OCCUPÉ...

135 ports occupent le littoral avec près de 60 000 anneaux, élevant la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur à la première place nationale et européenne en termes de capacité d'accueil. Cela représente **un port de plaisance tous les 7km**, densité qui s'intensifie à l'est de la région. Cette portion du littoral méditerranéen reçoit tous les étés 40% de la grande plaisance mondiale.

135 PORTS, CHACUN SA SPÉCIFICITÉ

Certains ports sont au cœur du centre-ville, d'autres à la périphérie voire totalement en dehors de la ville, et même en territoire montagnard. **Le plus petit port possède 30 anneaux et le plus grand 1700.** Cette diversité s'entend également en termes de mode de gestion, d'équipes portuaires dédiées ou encore d'infrastructures et de services disponibles. Grandes unités, petits bateaux à moteur ou voiliers, bateaux patrimoniaux tels que les fameuses barquettes ou pointus, ces navires peuvent cohabiter ensemble dans des proportions variables suivant les ports.

UNITÉ DANS LA DIVERSITÉ

99% des ports de la région sont engagés dans une démarche de certification, montrant ainsi la volonté de tendre vers une bonne gestion environnementale. Celle-ci est garantie, depuis 2008, par la certification européenne Ports Propres et, depuis 2018, par la certification Afnor Ports Propres actifs en biodiversité.



LES PORTS DE PLAISANCE EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



- Port de plaisance
- Réseau autoroutier
- Espace urbanisé

Sources:
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Direction du Développement des Territoires et
de l'Environnement
Service Mer et Littoral

Fonds:
Route 500 ® et BD ALTI ®
© IGN PFAR 2000

Réalisation:
Service Connaissance Territoriale et
Information Géographique
05/2018



UN LITTORAL FAÇONNÉ PAR LES PORTS

> NAISSANCE DES PORTS



La majorité des ports de plaisance de la région a été construite dans les **années 1960/70** au moment de l'émergence de la plaisance.

Abris naturels ou ports de pêche à l'origine, les ports de plaisance trouvent leur naissance dans l'évolution des **pratiques socio-économiques** tournées vers les **loisirs nautiques** et surtout l'éclosion de la plaisance.



Port privé ? Abus de langage !

Un port de plaisance est situé sur le **Domaine Public Maritime (DPM)** qui est sous l'autorité administrative de l'État. Le DPM est dit **inaliénable**, c'est-à-dire qu'il ne peut pas être privatisé. En région, la construction des ports de plaisance a nécessité des investissements importants auxquels l'État a souhaité, pour certains ports, associer des **investisseurs privés** contrairement à d'autres régions.

L'État a ensuite transféré aux collectivités locales les questions portuaires. Ces dernières sont désignées sous le nom d'**Autorité Portuaire**, autrement dit le « propriétaire » du port. Donc un port de plaisance est toujours public.

Sa **gestion** peut, elle, être **privée** (délégation de service public) ou **publique** (en régie directe). Ainsi, un port de plaisance est piloté par le binôme **Autorité Portuaire / Gestionnaire ou Délégataire**.

Les ports de plaisance ont façonné les paysages des communes littorales faisant émerger de nouveaux quartiers. Ils ont ainsi généré le développement d'une nouvelle économie maritime locale et régionale.



La construction des ports de plaisance (digues, bassins, pannes...) a participé à l'artificialisation du littoral et a impacté localement les petits fonds côtiers qui abritent un écosystème pivot de Méditerranée : l'**herbier de Posidonie**. L'activité de plaisance a généré par ailleurs un « mitage » de l'herbier en le dégradant par l'action des ancres et les chaînes de bateaux.

En gagnant sur la mer, l'édification des ports de plaisance a transformé la morphologie de portions littorales - le **trait de côte** - et a modifié localement les courants à l'origine parfois d'un recul - la **régression des plages** - induisant un rechargement récurrent pour les maintenir.

Aujourd'hui, au regard de la densité des zones portuaires et des lois de protection du littoral, il est peu probable que le littoral régional voit l'émergence de nouveaux ports de plaisance. D'autres alternatives sont développées telles que le stockage à terre au sein de ports à sec.

Conscients de ces impacts pour la plupart irréversibles, un nombre croissant de gestionnaires de ports de plaisance mettent désormais en oeuvre des **actions en faveur du retour de la biodiversité** au sein de l'espace portuaire (cf. p. 26-27).

Herbier de posidonie (*Posidonia oceanica*)



> **plante à fleur marine** endémique de Méditerranée¹

> **protégée** depuis 1976 en France

> **croissance lente** : 1m par siècle

> localisée entre 0 et 40m de profondeur sous la forme de **grandes prairies**

> **source de nombreux services écosystémiques** : oxygénation du milieu, puits de carbone, abri, lieu de reproduction et source de nourriture, protection du littoral contre l'érosion, pouponnière pour les animaux.

Pour en savoir plus : téléchargez le Cap sur la Posidonie sur www.reseaumer.org

¹ C'est-à-dire qu'on ne la trouve nulle part ailleurs sur notre planète.

DES NAVIRES ET DES HOMMES

> DES NAVIRES

En arrivant dans un port de plaisance, qui n'a pas été interpellé par le nombre de navires qui peuvent s'y concentrer ? À voile ou à moteur, ils stationnent le long des **quais** et le plus souvent le long de **pontons** constituant des **pannes**.



Les embarcations peuvent également **stationner à sec** sur des racks à bateaux ou sur des berths pour les voiliers. Cette option s'est développée pour pallier le manque de places à flot. Il existe quelques ports uniquement constitués de places à terre : ce sont les **ports à sec**.

Un port de plaisance peut comporter aussi une ou plusieurs digues destinées à protéger les embarcations de l'action de la houle et des vagues.

Outre les places dites à flot ou à sec, il existe des **cales de mise à l'eau** permettant la mise à l'eau de manière autonome d'un bateau sur remorque. Leurs caractéristiques sont très variables. Une cale représente l'équivalent de 100 postes à flot. Une étude réalisée sur le littoral régional montre que 58% des 196 cales sont ouvertes au public. Elles peuvent satisfaire moins d'un quart des besoins. Une **politique à l'échelle régionale** est menée pour favoriser leur maintien, leur réouverture, leur modernisation, voire leur création ex nihilo.



Des bénévoles au secours des plaisanciers

La Société nationale de sauvetage en mer (SNSM) est une association reconnue d'utilité publique regroupant plus de 7000 bénévoles qui se mobilisent pour effectuer des sauvetages en mer et sur le littoral, former de nouveaux sauveteurs, prévenir les risques et sensibiliser le plus grand nombre aux dangers de la mer. 21 stations de sauvetage sont réparties sur les 135 ports de plaisance et totalisent 29 embarcations de sauvetage. La SNSM agit 7 jours sur 7, à toute heure !

Les actions de la SNSM sont soutenues par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et les départements ainsi que par les dons des particuliers.

> DES MÉTIERS A PART ENTIERE

La gestion d'un port de plaisance implique l'existence d'une **équipe portuaire** aux métiers diversifiés et complémentaires ne se limitant pas au placement des bateaux. Selon la taille du port, l'équipe portuaire sera composée d'une ou plusieurs personnes chargées de répondre aux différentes fonctions d'un port de plaisance.

L'équipe portuaire est reconnaissable grâce à **sa tenue** sur laquelle est inscrit, en général, le nom du port de plaisance. La présence et la répartition des métiers varient d'un port à l'autre.

Le directeur de port



Son bureau est à la **capitainerie** ou au **bureau du port** et parfois, en hauteur de façon à ce qu'il ait un point de vue sur l'ensemble du périmètre portuaire.

Il est le garant du **bon fonctionnement** du port. Pour ce faire, il est à l'**interface** de tous les acteurs concernés par le port : l'autorité portuaire, les élus, les personnels portuaires et les usagers particuliers ou professionnels du port. Il doit être manager, médiateur, gestionnaire financier ou encore communicant.

Le maître de port

Il est le **collaborateur du directeur**. Il est chargé de l'**exploitation portuaire** et à ce titre il coordonne les missions techniques et la gestion des infrastructures portuaires. Il intervient aussi dans la **coordination des équipes portuaires sur le terrain**. Il est l'interface avec les prestataires intervenant sur le port. Il est donc très souvent présent sur les pannes. Il veille aussi au respect du règlement de police portuaire et à l'application des **consignes de sécurité**.

🗨️ TÉMOIGNAGE

" Être Maître de Port, c'est avant tout veiller au bon état et à l'entretien permanent du patrimoine portuaire aussi bien terrestre que maritime. C'est aussi veiller à la bonne gestion du plan d'eau (entrées, sorties, placements de bateaux et respect de la réglementation portuaire), à la cohabitation de tous les types d'usagers, qu'ils soient professionnels du nautisme, plaisanciers ou encore commerçants du domaine portuaire.

C'est pour moi un métier épanouissant car faisant intervenir des qualités variées telles que le sens de l'écoute et du dialogue, la rigueur organisationnelle ou encore la capacité à opérer les choix techniques adaptés aux problèmes rencontrés."

Vincent Berenguer, maître de port au Lavandou

Les équipes administratives et d'accueil

L'agent d'accueil est la première personne que vous rencontrez à la capitainerie. Son rôle est d'aiguiller l'utilisateur selon sa demande. Il est donc en liaison avec les différents agents de l'équipe portuaire.



L'agent administratif et le gestionnaire comptable sont souvent peu visibles pour le public. Pourtant, ils veillent à la qualité des relations entre le gestionnaire et les usagers en gérant les contrats des bateaux de plaisance et des professionnels, mais aussi ceux des prestataires et ceux des professionnels du port, en s'assurant de la conformité du port en termes d'assurance, de réglementation...

Les équipes techniques

Ce sont les personnes que l'on nomme communément les agents portuaires. Vous les rencontrez sur les pannes en train d'assurer des tâches souvent multiples :



> L'entretien du port : les sanitaires, le plan d'eau, les espaces verts...

> La maintenance des infrastructures : électricité, plomberie, dispositif d'amarrage, sécurité des pannes, grutage.

> L'amarrage : accompagner les plaisanciers dans leurs manœuvres, les orienter vers la bonne place.



> L'inspection, la réparation et l'entretien des installations immergées du port : certains ports ont dans leur équipe des **plongeurs scaphandriers** qui ont pour mission diverses interventions sous-marines.

> **La surveillance** : assurée par un agent de sécurité, qui accueille et contrôle les accès, veille et assure la sécurité technique du port. Il procède aussi aux actions de sauvegardes adaptées.

> **La gestion environnementale** : les agents veillent à la bonne gestion des infrastructures dédiées à la préservation du milieu et à la réduction des nuisances et des pollutions.

> **L'information et la sensibilisation** des usagers du port.

Le surveillant de port

Fonctionnaire territorial représentant l'autorité portuaire, il est investi du pouvoir de police portuaire et il est assermenté. Vous le reconnaissez grâce à sa tenue et son écusson. Il n'est pas toujours présent sur le port et peut s'occuper de plusieurs ports.



Spécificités du port de l'île de Port-Cros:

Le port de l'île de Port-Cros fait partie des quelques ports du littoral régional à être situé en coeur de parc national. Depuis 1981, ce port est géré par le Parc national de Port-Cros, faisant ainsi le lien entre les métiers de personnel portuaire et de garde moniteur.

www.portcros-parcnational.fr



Itinéraires de formation

Il n'existe pas de filière spécifique, en formation initiale, pour se former aux métiers des ports de plaisance. L'Union des Ports de Plaisance Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco (UPACA), qui représente les gestionnaires des ports, a créé en partenariat avec la Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur, le Cnftp PACA et l'Agefos PME PACA, un **itinéraire de formation** pour les personnels des ports de plaisance, en formation continue. Cet itinéraire comprend **9 formations**.

A noter que l'Université de Corte propose depuis 2017 un **Diplôme Universitaire (DU) de gestionnaires de port de plaisance**.

<https://formcont.universita.corsica/>



DE PARKING À BATEAUX À ÉQUIPEMENT STRATÉGIQUE POUR LA PRÉSERVATION DU LITTORAL

À première vue, la fonction principale d'un port de plaisance est le **stationnement** et le **stockage** de bateaux.

C'est aussi le principal **point d'accès aux sites de pratiques nautiques** que ce soit pour la plaisance ou pour les sports nautiques. Certains ports de plaisance sont aussi situés sur un périmètre portuaire comprenant des activités de **transports de passagers et de marchandises** (port de commerce) et/ou des activités de **pêche professionnelle**.

Le port est, par ailleurs, **un lieu de vie sociale**. En effet, certains ancres en cœur de ville constituent de véritables lieux de rencontres, de promenades, de découvertes, de manifestations nautiques ou culturelles.

Enfin, le port devient un **espace de responsabilisation pour la préservation des milieux naturels** car les gestionnaires s'attachent à réduire les pollutions générées par les activités portuaires et à mettre en œuvre des actions de reconquête de la biodiversité.

L'ensemble des fonctions d'un port de plaisance et son rôle stratégique au sein de notre littoral ont été reconnus dans la **Charte pour le développement durable des Ports de plaisance et de pêche de Provence-Alpes-Côte d'Azur**, initiée en 2015.



> UNE CHARTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les ports de plaisance et de pêche sont **des interfaces terre-mer au service du territoire** qui nécessitent de trouver une harmonie pour une utilisation durable du littoral. C'est dans ce contexte qu'une démarche partenariale, initiée par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Union des Ports de Plaisance de Provence-Alpes-Côte d'Azur et Monaco (UPACA), a permis de réunir les principaux acteurs gravitant sur et autour des ports de plaisance et de pêche pour créer un instrument fédérateur. La concrétisation de ce travail est l'émergence de la « **Charte pour le développement durable des ports de plaisance et de pêche en Provence-Alpes-Côte d'Azur** ».

Quelques thématiques entrant dans le champ de la charte :



Au 1^{er} juin 2018, la Charte fédère autour de ces thématiques 55 ports de plaisance et de pêche.



TÉMOIGNAGE

Cette charte repositionne les ports comme **outils stratégiques d'aménagement du territoire**. Elle vise à accompagner les gestionnaires et les collectivités **vers les ports du futur** en **modernisant les équipements** et en développant une **nouvelle dynamique de partenariats** participant au développement économique, à l'amélioration de l'environnement portuaire et au lien entre la ville et le port.

Roger Roux, Conseiller régional, délégué aux ports de plaisance

> LE PORT, BERCEAU DU PATRIMOINE MARITIME

L'identité de notre région est intimement liée à la Méditerranée. De multiples indices de toutes époques le long de la côte affichent nos origines, nos coutumes, nos traditions, notre histoire. Sur un relief, au bord de l'eau, en ville ou dans un port, ces témoins de tailles et de formes différentes, protégés ou non, méritent une attention afin de pouvoir transmettre cet héritage patrimonial aux générations futures.

Le patrimoine navigant : zoom sur le pointu

Bateau traditionnel des pêcheurs des côtes de Méditerranée, appelé gozzo en Italie, felouque en Tunisie, gourse à Nice, pointu dans le Var ou encore barquette dans les Bouches-du-Rhône, cette embarcation typique est souvent présente dans les ports. Autrefois utilisée pour la petite pêche côtière, elle est aujourd'hui devenue un bateau de loisirs très prisé.



Le patrimoine Immobilier



Disséminés le long des côtes, les phares ont été le premier moyen pour les navires de repérer les zones dangereuses et les ports. Du simple feu de bois allumé à l'approche d'un navire au phare à huile ou équipé d'une lentille de Fresnel, les phares jouent un rôle majeur pour le navigateur.

Le phare de Porquerolles est un des plus puissants de Méditerranée avec une portée de 29 milles soit 54 Km.

Dans certains ports de plaisance, on retrouve des indices patrimoniaux immobiliers de toutes époques. Voici deux exemples en photos :

> Le bassin de radoub du port de la Darse à Villefranche-sur-Mer aussi appelé Darse royale, un outil de rénovation pour les vieux gréements et bateaux de tradition inscrit à l'inventaire des Monuments historiques. Il a été construit au 18^{ème} siècle pour la rénovation des galères.





> La grue Applevage n°14 a été installée au port de Nice en 1937. C'est une grue électrique, à translation sur rails, d'une hauteur maximale utile de 22 mètres, d'une capacité de levage de 5 tonnes. Elle est **classée monument historique** depuis mars 2000 et labellisée « **patrimoine 20^{ème} siècle** » depuis mars 2001.



Les traditions maritimes

Les traditions maritimes sont des **marqueurs culturels forts** sur notre littoral. D'influences locales ou régionales, elles émanent de croyances ou de pratiques souvent ancestrales mettant en exergue ce lien intime et indissociable entre les hommes et la mare nostrum. Fête de la Saint-Pierre, retraite aux flambeaux, joutes provençales, sardinades, sont autant de manifestations rencontrées sur certains ports de plaisance qui participent à leur maintien en les accueillant.

> Zoom sur les Prud'homies de pêche

Depuis 1452, il existe en Méditerranée française une organisation professionnelle unique : la **prud'homie des patrons pêcheurs** qui assure la gestion durable d'un territoire de pêche.

Le 29 juin, **Saint Pierre**: jour de défilé des pêcheurs de la prud'homie dans les rues de la ville pour honorer leur Saint Patron.



Inventaire du patrimoine bâti des ports

Afin de faire découvrir la richesse de son patrimoine maritime, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur a réalisé une étude intitulée « Le patrimoine bâti des ports et villes portuaires du littoral de Provence-Alpes-Côte d'Azur ». Des ports de la Riviera aux petits ports de pêche, des ports industriels et militaires aux ports de plaisance pittoresques, chaque commune littorale est étudiée.

<http://cr-paca.maps.arcgls.com>

> LE PORT, LIEU DE VIE SOCIAL, CULTUREL ET D'ÉVÉNEMENTS

L'inscription du port dans le temps se lit au travers des activités qui y sont proposées et des infrastructures qui y sont présentes. Cette singularité est le reflet de son développement et la mémoire de son histoire.

Un lieu d'accueil pour différents horizons

Que l'on arrive de la terre ou de la mer, le port, véritable lieu de vie, accueille. Lieu festif, lieu culturel, il constitue un lieu de rencontre entre marins et citadins. Aux nombreuses activités proposées sur le port se mêlent les cultures maritimes comme les traditions et coutumes de la ville. Boutiques, expositions, marchés, restaurants sont autant de raisons de s'y rendre et permettent la rencontre de personnes de toutes les cultures, tous les âges et toutes origines sociales.

On vient sur le port pour une promenade, montrer les bateaux aux enfants...



On y vient pour acheter du poisson à quai, pour embarquer pour une visite des calanques...



On y vient aussi pour l'ambiance de ses commerces, la gastronomie, les produits frais.

On y vient pour s'occuper de son bateau...

À l'instar des quartiers de la ville, le port petit à petit devient un lieu incontournable de visite.





Tantôt investi d'une exposition, tantôt lieu de festivités, le port peut également être support de manifestations nautiques.



TÉMOIGNAGE

« Entre une image historique de la culture régionale portée par les habitants des ports, pêcheurs artisanaux et plaisanciers locaux, et une appropriation du territoire par des touristes venus souvent de loin en quête de services adaptés au nautisme sans autre rapport que marchand avec la commune d'accueil : la Méditerranée n'est pas seulement une mer, c'est aussi une culture. »

Philippe Langevin, Maître de conférences en économie régionale - Aix Marseille Université

Accès à la mer pour tous



Les ports de plaisance sont classés en **Etablissements Recevant du Public (ERP)** de cinquième catégorie, ils doivent donc respecter les dispositions réglementaires spécifiques en matière d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Des dérogations existent en cas d'impossibilités techniques. Vous remarquerez **divers types d'aménagements ou d'organisations** sur les ports, réalisés pour certains en concertation avec **des associations de personnes à mobilité réduite** : sanitaires adaptés, rampes d'accès, pannes et quais accessibles....

> LE PORT, ESPACE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Véritable pôle d'attractivité, le port constitue une zone d'activités socio-économiques à part entière et spécifique à chaque territoire. Il joue ainsi un rôle clé dans l'essor de l'économie régionale.

Les professionnels du nautisme contribuent à la fois au dynamisme du port mais aussi à la vitalité du territoire.

Les sports et loisirs nautiques

Outre la plaisance, le port accueille des **activités de loisirs et sports nautiques via des structures associatives, publiques ou commerciales** : plongée, voile, kayak, aviron, apnée, pêche de loisirs, location de bateaux, permis bateaux ...

Ces activités ont besoin du port pour :

- > stationner leurs embarcations,
- > accéder à des mises à l'eau,
- > accueillir leur public (point information, vestiaires, sanitaires,...),
- > entreposer et entretenir leur matériel.

En savoir +



« Cap sur les sports et les loisirs nautiques » :
www.reseauter.org



Ces activités sont parfois regroupées sur une **base nautique** c'est-à-dire qu'elles sont concentrées sur une partie de l'espace portuaire ou à proximité. Ces bases nautiques coordonnent parfois les différentes activités avec des dispositifs communs d'accueil et de promotion.



Plan régional Voile et Nautisme 2018-2024



La région accueillera en 2024 les épreuves de voile des Jeux Olympiques. Afin de faire de l'accueil de ces Jeux un vecteur et un accélérateur de développement et de promotion pour l'ensemble du territoire, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur entend mettre en œuvre et coordonner un Plan Voile et Nautisme ambitieux pour la période 2018-2024. Il est doté de 21 M€ jusqu'en 2024.



Les transports de passagers



De la navette des bateliers desservant les calanques en passant par des navettes pour les îles locales (Embiez, Ile Verte, Bendor, Port Cros, Lérins, Porquerolles) jusqu'aux bateaux de transports pour la Corse ou d'autres contrées ou encore des croisiéristes, vous pourrez rencontrer lors de votre balade des **bateaux de transports de passagers**.

Les commerces et les Industries nautiques

Les terre-pleins des ports sont le siège de nombreux commerces offrant des **services de maintenance** et **d'entretien** de bateaux de plaisance. Vous y verrez ainsi des chantiers navals, des magasins accastillage, ... mais aussi des restaurants favorisant ainsi **l'attrait touristique** de l'espace portuaire.



Les entreprises du littoral régional représentent près d'un quart du chiffre d'affaire national (plus d'un milliard d'euros) et des salariés de la plaisance (10 229 emplois).



Fédération des Industries Nautiques (FIN)

Les métiers de la filière nautique française sont représentés par la FIN. Elle assiste et conseille notamment les entreprises de la filière.

Ses adhérents regroupés en 11 métiers de l'industrie et des services nautiques représentent plus de 80 % du chiffre d'affaires de la profession.

Pleinement engagée dans le développement durable de la plaisance, la FIN a créé le label « Bateau Bleu » et plus récemment elle a conçu un MOOC sur le thème du Nautisme Durable.

www.fin.fr

<https://nautisme-durable.com>



La pêche professionnelle

Certains ports de plaisance accueillent des pêcheurs professionnels qui pratiquent principalement la **pêche aux petits métiers**, appelée aussi **pêche artisanale** ou **pêche côtière**. Elle alterne les techniques de pêche en fonction de la saison pour respecter le cycle de vie des poissons. Elle est réalisée par un patron pêcheur la plupart du temps seul sur son bateau. Ainsi, les volumes journaliers de prélèvement s'expriment en kilos et non en tonnes comme c'est le cas pour la pêche au large.

Les pêcheurs professionnels utilisent le port pour :

- > stationner les embarcations,
- > entreposer leur matériel (filet, palangre, casiers et nasses),
- > vendre à quai la pêche du jour,

Un bateau de pêche professionnel se distingue d'un autre bateau par la présence d'un **treuil présent à l'avant** de l'embarcation permettant de remonter le filet de pêche. Ces bateaux sont équipés de perches en bois maintenues en surface par des flotteurs et se terminant par des **drapeaux rouges et noirs**, servant à repérer les filets posés en mer.

En savoir +



« Cap sur la pêche & les élevages marins » :
www.reseaumer.org





> LES NOUVEAUX USAGES DE LA PLAISANCE

Votre parcours sur le port de plaisance vous a amené à la rencontre de l'équipe portuaire, des socioprofessionnels, de manifestations, de traces du patrimoine et bien sûr de plaisanciers. Mais la plaisance évolue et de **nouveaux usages autour de la plaisance**² apparaissent.

En effet, de **nouveaux plaisanciers louent des bateaux avant de considérer l'achat**. La croissance des **plateformes numériques** démontre également une évolution des pratiques de la plaisance : les clientèles recherchent une certaine **souplesse d'usage**, ont une approche **multi-supports** et sont sensibles à la **personnalisation de l'offre**.

Ainsi, on constate désormais des pratiques émergentes liées à la plaisance :

> **les plateformes de location**, facilitant la location d'embarcations à quai ou en mer,

> **les plateformes de réservation**, permettant aux plaisanciers de préparer leurs escales,

> **les plateformes de co-navigation**, permettant aux propriétaires de trouver des équipiers,



> **les boat clubs**, flotte de bateaux répartis dans différentes bases accessibles aux membres.

Face à ce développement, les gestionnaires de port ont à leur disposition plusieurs positionnements possibles :

> **positionnement « attentif »** par l'encadrement des nouvelles pratiques,

> **positionnement « entreprenant »** par la diversification des services portuaires,

> **positionnement « proactif »** par le lancement d'une démarche partenariale avec les nouveaux acteurs de la plaisance.

L'enjeu pour le gestionnaire est donc d'intégrer ces usagers ponctuels du port aux attentes parfois très éloignées de la pratique de la plaisance. Les liens entre l'équipe portuaire et ces nouveaux usagers sont donc différents des liens tissés avec les « habitués ». Une nouvelle approche relationnelle est donc à mettre en place pour porter à connaissance le fonctionnement du port à tous les niveaux.

² source : Les nouvelles pratiques de la plaisance guide à l'usage des gestionnaires de port - Décembre 2017

LES PORTS DE PLAISANCE, UNE GESTION INTEGRANT LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

> POURQUOI GERER DURABLEMENT UN PORT DE PLAISANCE ?

Pour répondre aux différentes réglementations visant à préserver la qualité de vie

Pour avoir une qualité environnementale irréprochable, un enjeu majeur dans sa gestion

Les ports sont les exutoires de leurs bassins versants recevant des pollutions issues des activités humaines. L'activité portuaire est également source de pollution. Néanmoins, même si ces pollutions sont minoritaires, la nature des produits employés dans les ports représente un facteur conséquent de toxicité impactant la santé humaine et les espèces marines.

Pour participer à la gestion du littoral

Les ports sont à proximité d'espaces littoraux protégés et donc la réduction de rejets polluants contribue à la préservation des eaux voisines des bassins portuaires.

Pour la création d'emplois et le développement de nouvelles activités

Les ports de plaisance de la région emploient directement plus de 800 personnes et contribuent à la création de plus de 15000 emplois indirects liés au tourisme et à l'industrie nautique.

Pour offrir des lieux d'accueil de qualité aux visiteurs, gage de développement des activités économiques.

Pour saisir l'opportunité d'être un support à l'innovation

Le port offre la possibilité d'utiliser des technologies innovantes, économes, attractives, durables dans le temps, dans l'installation ou le réaménagement d'infrastructures.



> ZOOM SUR LA CERTIFICATION EUROPEENNE « PORTS PROPRES »

La Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) avec l'appui technique de l'UPACA, ont adopté une démarche commune, - Ports Propres - visant à encourager toutes les opérations qui concourent à apporter des solutions pour maîtriser toutes sources de pollutions chroniques ou accidentelles sur le domaine portuaire.

« Ports Propres » est un dispositif exemplaire pour améliorer la gestion environnementale des ports incluant :

- un diagnostic des pollutions et nuisances,
- l'installation d'infrastructures de gestion des rejets polluants,
- la gestion des ressources en eau et en énergie,
- la formation des personnels portuaires,
- l'information et la sensibilisation des usagers.



Depuis 2011, les 5 étapes de la démarche « Ports Propres » aboutissent à la délivrance de la seule et unique certification européenne de gestion environnementale portuaire à destination des ports de plaisance : la Certification Européenne « Ports Propres ». Elle est le marqueur d'une excellence environnementale qui confère à Provence-Alpes-Côte d'Azur, sa place de leader. L'engagement dans la démarche « Ports Propres » est aujourd'hui requis dans le cadre d'outils de gestion des territoires comme les contrats de milieux.



TÉMOIGNAGE

« Pour nos plaisanciers, c'est aussi une fierté d'être dans un port de plaisance qui est Certifié, parce que c'est un gage de qualité et de respect de l'environnement au-delà de toutes les autres normes qui peuvent exister. »

Jean-Pierre Gastaud, directeur du port de Bormes-les-Mimosas

En savoir +

Ports Propres en quelques chiffres (1^{er} juin 2018) :

- 120 ports dans la démarche
- 48 ports certifiés
- 38 millions d'euros d'aides investis

un site internet dédié : www.ports-propres.org

> LES INFRASTRUCTURES ET LES ACTIONS « PORTS PROPRES » PRESENTES SUR LE PORT DE PLAISANCE

Afin de gérer les rejets polluants et les nuisances, les gestionnaires de ports de plaisance engagés dans la démarche installent des infrastructures de collecte et assurent des actions humaines. Voici ce que vous pouvez rencontrer sur un port de plaisance.



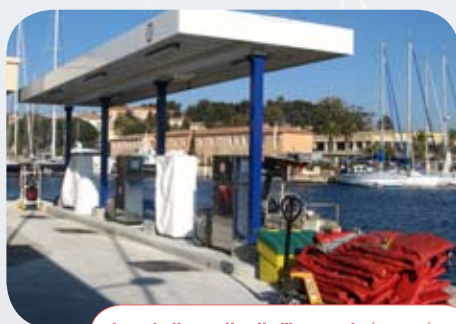
L'aire de carénage équipée d'un débourbeur-deshuileur, elle collecte ainsi les effluents liquides issus de l'entretien des navires.



La pompe à eaux usées : outil dédié à la collecte des eaux usées des navires, hélas encore trop peu équipés de cuves de récupération.



La signalétique: précieux outil pour informer les usagers sur les infrastructures de gestion environnementale, elle est commune à tous les ports dans la démarche « Ports Propres ».



La station d'avitaillement équipée de système anti-égoutture évite ainsi les rejets de carburants possibles lors de l'avitaillement.



Le Point Propre : l'outil phare pour collecter les déchets toxiques issus de l'entretien des navires.



Flashez les QR codes avec votre smartphone pour visionner les films.



La sensibilisation des usagers est indispensable pour impliquer les usagers : apéro pontons, affichage en capitainerie, journal du port, site Internet ou les réseaux sociaux



Le matériel anti-pollution : barrages flottants et autres supports absorbants utiles pour ceinturer le port ou un navire endommagé en cas de pollution accidentelle.



TÉMOIGNAGE

« Nous sommes très satisfaits de cette démarche, qui s'inscrit vraiment dans une idée de développement durable, avec une protection de l'environnement et également une très bonne adaptation à l'outil portuaire, ce qui nous permet de le mettre en valeur et de motiver nos équipes autour d'un projet fédérateur. »

Jean-Christophe Barbagelata, Responsable aménagement des travaux à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var



En savoir +

Un dispositif de formation performant

Chaque personnel portuaire bénéficie d'une formation de 3 jours sur Ports Propres. Les personnels saisonniers sont formés par leurs pairs. Tout le personnel portuaire devient ainsi ambassadeur de Ports Propres auprès des usagers !



UN LIEU DE RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

Le taux d'artificialisation des côtes françaises n'a cessé d'augmenter au cours des deux derniers siècles. En région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur, la construction de ports y a contribué également³. Ces implantations ainsi que l'exploitation d'un port ont des conséquences sur la biodiversité.

> DE LA CONSTRUCTION DES PORTS, UNE PERTE POUR LA BIODIVERSITÉ MARINE...

Les petits fonds côtiers servent de **frayères** (lieu où se reproduisent les poissons) et/ou de **nurseries** (lieu où les poissons passent différents stades de leur croissance) pour les poissons. Les aménagements, dont les ports, construits sur ces zones, ont pu altérer les qualités du milieu (par la disparition de milieux refuges et de la nourriture...) et peuvent empêcher les larves de poissons de retrouver une zone propice et adéquate à leur croissance.

... À DES PORTS ACTIFS POUR LA RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ

La restauration écologique dans les ports, une perspective prometteuse.

Aujourd'hui, des équipements innovants permettent de **reproduire artificiellement** les fonctionnalités écologiques des **nurseries** que l'on retrouve au sein des milieux naturels. Ces équipements peuvent être installés dans les ports. La maîtrise des pollutions étant un préalable à cette mise en place. Voici quelques exemples :



> **ReFISH ®**, imitation d'herbiers de posidonie, un habitat artificiel éco-inspiré pour développer la biodiversité,



> **les Oursins de SeaBoost ®**, solutions biomimétiques offrant nurserie et habitat aux larves et juvéniles de poissons,



> **Biohut ®**, gamme d'habitats artificiels permettant de réhabiliter la fonction écologique de nurserie des petits fonds côtiers.

D'autres solutions innovantes de restauration écologique sont en cours de développement.

³ Source: www.MEDAM.org



Mais agir pour la biodiversité dans l'aire d'influence des ports c'est aussi

> La favoriser :

privilégier les plantes autochtones mellifères, préserver des lieux de nidification, installer des hôtels à insectes....

> Réduire les impacts :

gestion de zones de mouillage écologique, limiter les pollutions sonores et lumineuses, utiliser des produits sur base végétale respectant une biodégradabilité optimale ...

> Eviter les impacts :

interdire l'usage d'insecticides néonicotinoïdes ou d'herbicides sur l'ensemble du domaine portuaire, interdire la plantation d'espèces végétales invasives...

Zoom sur la certification « Ports Propres actifs en biodiversité »

Afin d'impulser une dynamique similaire et complémentaire à la certification Ports Propres, une certification a vu le jour en avril 2018 : la certification « Ports Propres actifs en biodiversité », à l'initiative de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et de l'UPACA.



Seuls les ports déjà certifiés Ports Propres peuvent y prétendre. Cette certification vient garantir l'engagement des gestionnaires de ports dans leur volonté d'aller plus loin dans leur démarche environnementale. Ils revendiquent leur possibilité d'agir positivement pour la biodiversité dans l'aire d'influence du port en intervenant sur les phases d'entretien et de gestion régulière de leurs installations et en réalisant des actions concrètes sur le port et/ou sa zone d'influence en faveur de la biodiversité qu'elle soit terrestre ou marine.



Cette certification, ainsi que la certification Ports Propres, sont intégrées au Plan Climat, une Cop d'Avance. Ce dernier est articulé autour de cinq axes et se décline en 100 initiatives. 12 concernent la mer et le littoral et notamment les ports de plaisance. En effet, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur se veut une région exemplaire en matière d'environnement et le moteur des accords sur le climat.



ÊTRE ACTEUR DANS LA GESTION D'UN PORT DE PLAISANCE

Le gestionnaire de port et ses équipes ont besoin de l'aide de tous les usagers pour :

- > fonctionner de manière optimale,
- > assurer la pérennité des infrastructures,
- > permettre de conserver un environnement sain, propre et viable sur le port et en mer, pour le plaisir et le bien-être de tous.

> LES PLAISANCIERS EN ACTION

Pour la préservation de l'environnement...

Limiter son impact sur l'environnement ? oui, mais pourquoi ?

D'abord pour **protéger** ce que l'on vient chercher au bord de la mer : un cadre idyllique, riche d'une diversité de paysages et d'espèces dont la présence est dépendante de la qualité des milieux.

Mais encore ?

Pour protéger notre santé ! Par exemple, les produits toxiques contenus dans les produits ménagers rejetés en mer ont le même impact sur la vie marine que sur la nôtre, car nous fréquentons ce milieu lors de nos baignades mais aussi nous pêchons puis mangeons les poissons qui y évoluent !

Les bons réflexes

> Utiliser les infrastructures de collecte des rejets : Point Propre, aire de carénage...

> Rapporter les feux de détresse périmés ou usagés aux magasins d'accastillage lors de l'achat de feux neufs.

> Alerter l'équipe portuaire en cas de pollutions.

> Eviter de mouiller sur les herbiers de Posidonie.



> Débrancher les bateaux inoccupés pour économiser l'énergie.

> Suivre le MOOC Nautisme Durable

> Etre partenaire des ambassadeurs Ecogestes Méditerranée.

> Utiliser l'application DONIA.



Pour la vie portuaire

Le port est un lieu public sur lequel s'entrecroisent de nombreux usages et activités. Connaître son port, son personnel, les autres acteurs est un élément important pour mieux vivre ensemble.

Les ports de plaisance ont un partenaire précieux : la campagne **Ecogestes Méditerranée**.



Vous rencontrerez peut-être les **ambassadeurs Ecogestes** lors d'une sortie en mer. Ils sauront vous informer sur les meilleures pratiques pour préserver l'environnement marin, aussi bien à bord que lors de vos activités marines. Téléchargez le guide pratique Ecogestes sur : www.ecogestes.com.

Les bons réflexes

- > Lire et respecter le règlement de police du port, mode d'emploi des règles de vie et d'utilisation du port de plaisance et des obligations à respecter.
- > Se renseigner sur les données météorologiques avant de sortir et choisir des moyens d'informations fiables.
- > Déclarer ses sorties, respecter les procédures.
- > Participer au Comité Local des Usagers Permanents du Port (CLUPP).
- > Développer un esprit d'accueil et d'entraide entre plaisanciers, de passage ou permanents.

> DES PROFESSIONNELS ENGAGÉS, UN ATOUT POUR LA VIE PORTUAIRE



Les professionnels (commerces, restaurants, activités nautiques...) ayant une activité sur le port ont un rôle clé dans l'économie locale ainsi que dans le dynamisme, l'attractivité et l'animation du port. Ils doivent également être des **relais du gestionnaire de port** : délivrer aux plaisanciers des conseils en adéquation avec le règlement de police portuaire et les informations communiquées par le gestionnaire.



ET DEMAIN ?



L'attractivité du port est au croisement de la demande des nombreux usagers (plaisanciers, professionnels, habitants, estivants...). Le port n'est pas une simple escale pour vacanciers, c'est un outil de développement partagé. Ce n'est plus le lieu où les choses se passent, c'est le milieu où le développement s'invente.

> SMART PORT DE PLAISANCE, LE PORT DE PLAISANCE CONNECTÉ

Le tourisme aujourd'hui est hyper connecté ! Les services attendus par les nouvelles générations de clients évoluent, les ports doivent donc s'inscrire dans une véritable politique commerciale qui propose une offre de services nouvelle et qui dépasse la gestion traditionnelle de l'espace portuaire.

Certaines applications pour smartphones permettent aux ports de maintenir une connexion avec les autres services de la ville et de valoriser les prestations de leurs professionnels, à l'instar des autres quartiers de la ville. Elles peuvent également répondre à un enjeu de saisonnalité : faire connaître le potentiel des ports à être support d'activités et d'événements tout au long de l'année !

> ATTIRER DES CLIENTS « HIGH TECH »

Pour accroître la notoriété et l'attractivité de leur port, ou pour en simplifier la gestion, de nombreux gestionnaires se sont dotés d'outils numériques (plans de port interactifs, vidéosurveillance, wifi, tablettes, ...).

Pour les plus équipés, depuis le quai, ou de la capitainerie, les agents portuaires peuvent désormais parcourir le port d'un glissement de pouce sur un écran ! Tablette à la main, certains plaisanciers manœuvrent leur bateau en suivant l'itinéraire transmis par la capitainerie pour parvenir à l'emplacement réservé.



> UN ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Ces évolutions techniques et numériques doivent être conçues et utilisées pour être au service du **développement durable** du tourisme, des activités et des espaces portuaires tout en conciliant performance économique, progrès social et préservation de l'environnement. Le suivi numérique de sa consommation d'eau et d'électricité, comme le permettent les bornes connectées, a été mis en place sur certains ports pour accroître la responsabilisation des plaisanciers.

> DES USAGES A HARMONISER

Lever les barrières, ouvrir les portes du port, permettre l'accès à tous, il s'agit de créer un nouveau lien entre les usagers et le port puis la mer, afin que les usagers d'univers différents soient invités à se réapproprier le port. Le port devra donc être capable à la fois de satisfaire les besoins des différents publics tout en assurant une répartition des usages qui favorise la cohabitation entre usagers...

Pour le port idéal du futur, vitrine des villes et des espaces littoraux, les notions de respect de l'homme et de l'environnement sont indissociables.



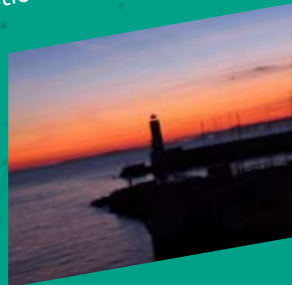
TÉMOIGNAGE

« Le port de demain, c'est un port certifié qui aura une empreinte écologique positive sur le territoire et qui participera à la gestion du littoral. C'est un port convivial et ouvert sur la ville, accessible à tous, un espace de mobilité qui accueillera les personnes en situation de handicap, des manifestations, des promeneurs, des enfants. Un port qui participera au développement économique local avec l'installation de nouvelles entreprises liées aux activités de la mer, qui offriront des services performants adaptés aux besoins de tous les publics. Un port garant de notre identité maritime exceptionnelle qui valorisera le patrimoine matériel, naturel et humain. »

Philippe Leonelli - Maire de Cavalaire

Cap sur...

Cap sur les ports de plaisance est le dixième ouvrage de la collection initiée par le **Réseau Mer** en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cette collection est destinée à sensibiliser le public sur les enjeux de la gestion durable de la mer et du littoral.



Un livret du :



Ce livret a été conçu et réalisé par :



CÔTE PROVENÇALE
Atelier Bleu du cap de l'Aigle



Nous tenons à remercier les membres du comité de pilotage de ce livret ainsi que toutes les personnes ressources que nous avons sollicitées pour leurs diverses contributions et pour leur relecture assidue.

Concepteurs : Christelle LEMOIGNE (CPIE Côte Provençale), Mathilde VALEIX (CPIE Côte Provençale), Céline BROSSARD (Centre de Découverte du Monde Marin), Véronique TOURREL-CLEMENT (UPACA), Marceau ARTAUD (UPACA)

Graphisme : Cyrine AYEYB (Centre de Découverte du Monde Marin)

Credits Images/Illustrations : Aciri-in, Aéro Drone 83, Andreas Gucklhorn/Pixabay, Aquabormes, B. Thumerelle, Catherine Drouard/PNPC, CDMM, Christel Gérardin/PNPC, CPIE Côte Provençale, François Grosset, Freepik, Les amis de la Voile Latine, UPACA, Nathalie Caune, Philippe Robert/PNPC, Port Camille Rayon, Port Canto, SPL Ports de Menton, SEM Port Fréjus, SA du nouveau Port de Saint-Jean-Cap-Ferrat, Rémy Dubas/ Ecocean, Riviera Ports, SNSM, SUEZ Consulting.



Pour en savoir plus : www.reseaumer.org

Rejoignez-nous sur facebook: www.facebook.com/reseaumerpaca



Imprimé sur papier certifié 60% RECYCLE 40% FSC - édition 2018

